



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche**

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
du 27 janvier 2020**

Assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche, tenue lundi le 27 janvier 2020 à 10 h 30 au siège social de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins, situé au 4445 côte de Terrebonne à Terrebonne, sous la présidence de M. Yan Maisonneuve, président et à laquelle étaient présents :

MM. Gabriel Michaud; vice-Président
Eugène Jolicoeur, membre
Mme Nathalie Ricard, membre

Ainsi que : Mmes Chantal Marceau, secrétaire-trésorière
Christiane Lambert, assistante secrétaire-trésorière
M. Louis-Philippe Buist, ing., coordonnateur génie et technologies - RAIM

La secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil les documents énumérés ci-après :

- Dépôt des rapports SIMO pour les mois de novembre et décembre 2019
- Dépôt du transfert budgétaire 2019-28
- Dépôt du rapport du président, monsieur Yan Maisonneuve, à l'effet qu'il a décrété, conformément à l'article 573.2 de la Loi sur les cités et villes, une dépense estimée à 30 665,27 \$ taxes incluses pour des travaux de réparation en urgence de la pompe numéro 2 (3231/665-0851225) du poste de pompage Dumais

RÉSOL. : 01-01-2020 (Ouverture de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR: Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE la séance soit ouverte.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 02-01-2020 (Adoption de l'ordre du jour)

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR: Eugène Jolicoeur

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 12 décembre 2019;
4. Adoption des listes des comptes payés et des comptes à payer du fonds d'administration;
5. Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2019;
6. Autorisation des dépenses incompressibles 2020;
7. Affaires nouvelles;
8. Correspondances :
 - Ville de Terrebonne – Résolution 638-12-2019 – Adoption du budget de la RAETM pour son exercice financier 2020 et du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022;
 - Ville de Mascouche – Résolution 191209-27 – Autorisation de paiement de la quote-part 2020 de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche;
9. Période de questions;
10. Levée de la séance.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 03-01-2020 (Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 12 décembre 2019)

IL EST PROPOSÉ PAR: Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 décembre 2019 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 04-01-2020 (Adoption des listes des comptes payés et des comptes à payer du fonds d'administration)

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR: Gabriel Michaud

QUE les listes des comptes payés et des comptes à payer du fonds d'administration, aux montants respectifs de 2 995,16 \$ et de 438 627,85 \$ telles qu'annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante, soient adoptées et que leur paiement soit autorisé.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

RÉSOL. : 05-01-2020 (Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2019)

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR: Eugène Jolicoeur

QUE la liste des paiements électroniques pour la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2019 au montant de 164 488,05 \$ telle qu'annexée à la présente résolution, soit adoptée et que leur paiement soit approuvé.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 06-01-2020 (Autorisation des dépenses incompressibles 2020)

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR: Gabriel Michaud

QUE le Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche autorise pour l'année 2020, l'engagement des dépenses incompressibles suivantes :

Masse salariale	59 200 \$
Contribution de l'employeur	12 200 \$
Service de la dette	2 032 600 \$
Électricité	562 000 \$
Téléphonie	12 900 \$
Remboursement fonds de roulement	15 400 \$
Affectation réserve – Règlement 105-2	300 000 \$
TOTAL	2 994 300 \$

QUE le certificat de disponibilité de crédit numéro 2020-01 émis par la secrétaire-trésorière, soit et est accepté et annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 07-01-2020 (Correspondances)

IL EST PROPOSÉ PAR: Gabriel Michaud
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE les correspondances mentionnées à l'ordre du jour soient acceptées tels que présentées.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

RÉSOL. : 08-01-2020 (Levée de la séance)

IL EST PROPOSÉ PAR: Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ

Président

secrétaire-trésorière